

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2020
N°01/2020

Ouverture de la séance : 20h

L'an deux mille vingt, le vingt février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric PETITJEAN, Maire

Etaient présents : Mesdames BAUDIN - FAIVRE-BAZIN - GAVOILLE - JEANMASSON

Messieurs BLANC – BUSCHINI - CAILLET – FAIVRE - NURDIN – PETITJEAN – PIERRAT

Absents excusés : Pierrette DECHAMBENOIT => pouvoir donné à Sylvie GAVOILLE
Maxime STORTZ => pouvoir donné à Nicolas NURDIN
Emmanuelle PERRIN => pouvoir donné à Daniel CAILLET
Lysiane MOUGEOT
Aurélie FRANCOIS
Fabien BAUMONT
Jacques BALLARINI
Martine LEVAIN

1° DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**, désigne Mme Claudette FAIVRE-BAZIN en tant que secrétaire de séance.

2° APPROBATION COMPTE RENDU - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2019 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'**unanimité**, adopte le compte rendu de la séance du conseil municipal du 19 DECEMBRE 2019.

3° DECISIONS DU MAIRE :

Date de signature	Entreprise	Montant	Objet
09/01/2020	COMAFRANC	603.75 € HT 724.50 € TTC	Matériaux local de vidéoprotection
30/01/2020	STPI	13 711.35 € HT 16 453.62 € TTC	Réfection des trottoirs Rue du Souvenir

4° VOTE DES COMPTES DE GESTION 2019 (commune, eau, assainissement):

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2019** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2019**

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2018**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des écritures,

- 1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
 2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs actives ;
Déclare que le compte de gestion dressé par l'exercice 2019, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (12 voix pour – 2 abstentions – 0 exclu pour les budgets commune, eau, assainissement).

5° VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS :

- Voir annexe 1

6° AFFECTATION DES RESULTATS

<i>BUDGET COMMUNAL (12 voix pour – 2 abstentions – 0 voix contre)</i>	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	247 063.91 €
Résultats antérieurs reportés	365 409.38 €
Résultat à affecter	612 483.29 €
Solde d'exécution d'investissement	71 225.09 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 635 000.00€
Besoin de financement	- 563 774.91 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	563 774.91 €
Report en fonctionnement R002	48 708.38 €
Déficit reporté en D 002	0.00 €

<i>BUDGET EAU (12 voix pour – 2 abstentions – 0 voix contre)</i>	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 16 070.28 €
Résultats antérieurs reportés	59 583.88 €
Résultat à affecter	43 513.60 €
Solde d'exécution d'investissement	6 023.84 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement	0.00 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	0.00 €
Report en fonctionnement R002	43 513.60 €
Déficit reporté en D 002	0.00 €

<i>BUDGET ASSAINISSEMENT (12 voix pour – 2 abstentions – 0 voix contre)</i>	
Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	19 597.62 €
Résultats antérieurs reportés	63 063.99 €
Résultat à affecter	82 661.61 €
Solde d'exécution d'investissement	- 25 367.77€
Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement	- 25 367.77 €
Affectation en réserves R1068 en investissement	25 367.77 €
Report en fonctionnement R002	57 293.84 €
Déficit reporté en D 002	0.00 €

7° ADOPTION DU REGLEMENT DE L'ETANG COMMUNAL – FIXATION DU PRIX DES CARTES DE PECHE :

Le Maire expose : « Suite aux travaux de la commission Etang Communal, nous proposons au vote les tarifs suivants pour les cartes de pêche, ainsi que l'adoption du règlement en annexe. »

Pour rappel :

TARIFS DES CARTES DE PECHE

- ◆ annuelle «extérieurs» (jaune) : 42€
- ◆ annuelle «résidents»
(sur présentation justificatif : facture EDF, GDF, eau) (blanche) : 40€
- ◆ mensuelle (rose ou bleue) (30 jours) : 22€
- ◆ handicapé (sur présentation de la carte) ou enfant de 10 à 15 ans (rose) : 20€
- ◆ journée (verte) : 10 €

- particularités : ► une seule carte par pêcheur, personnelle et nominative, gratuite pour les enfants de moins de 10 ans sous la responsabilité d'un adulte, si ce dernier ne pêche pas, il n'a pas besoin de carte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ADOPTE le règlement de l'Etang Communal pour l'année 2020.
- VALIDE la proposition du tarif des cartes de pêche de la commission Etang Communal.

8° CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE FROIDECONCHE ET LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAONE :

Le Maire expose : « Afin de conserver au mieux les documents les plus importants de la commune, notamment les registres d'état civil de plus de 20 ans, il y a lieu de conventionner avec le service des Archives Départementales de la Haute-Saône. Cette convention est valable 5 ans et renouvelable par reconduction tacite. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- VALIDE le principe d'une convention entre la Commune de Froideconche et les Archives Départementales de la Haute-Saône pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier, notamment ladite convention.

9° DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UNE MOTOPOMPE POUR LE CPI DE FROIDECONCHE :

Le Maire expose : « La commune envisage de procéder au changement de la motopompe du CPI de Froideconche. Après sollicitation de devis auprès de diverses entreprises, le devis retenu est celui de la société HVI (HIESSE VEHICULES INDUSTRIELS) par la commune s'élève à 6 400.00 € HT. Il est possible d'obtenir une subvention auprès du Département de la Haute-Saône au titre de la fiche A6 du Guide des Aides, intitulée « Equipement des Centres de Première Intervention ». Aussi, je vous demande de m'autoriser à solliciter les financeurs potentiels pour obtenir une subvention dans le cadre de cet investissement. »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- AUTORISE le Maire à solliciter les organismes financeurs dans le but d'obtenir une subvention dans le cadre du renouvellement de la motopompe du CPI de Froideconche.
- AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

10° QUESTIONS DIVERSES :

Néant

Fin de la séance 20H50

Département de Haute-Saône Commune de FROIDECONCHE	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 Séance du 20/02/2020	Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 10 Nom de suffrages exprimés : 13 Membre exclu : 1
--	---	---

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme GAVOILLE Sylvie, adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Mr PETITJEAN Eric, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés.....	248 723.69			365 409.38	248 723.69	365 409.38
Opérations de l'exercice.....	906 630.05	1 226 578.83	869 152.54	1 116 226.45	1 775 782.59	2 342 805.28
TOTAUX	1 155 353.74	1 226 578.83	869 152.54	1 481 635.83	2 024 506.28	2 708 214.66
Résultats de clôture.....		71 225.09		612 483.29		683 708.38
Reste à réaliser.....	1 354 000.00	719 000.00				
TOTAUX CUMULES	1 354 000.00	790 225.09		612 483.29		48 708.38
RESULTATS DEFINITIFS	563 774.91			612 483.29		48 708.38
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES FAUX (11 voix pour – 0 voix contre – 2 abstentions – 1 exclu)						
Résultats reportés.....		170 992.21		59 583.88		230 576.09
Opérations de l'exercice.....	382 506.53	217 538.16	319 631.76	303 561.48	702 138.29	521 099.64
TOTAUX	382 506.53	388 530.37	319 631.76	363 145.36	702 138.29	751 675.73
Résultats de clôture.....		6 023.84		43 513.60		49 537.44
Reste à réaliser.....		6 023.84		43 513.60		49 537.44
TOTAUX CUMULES		6 023.84		43 513.60		49 537.44
RESULTATS DEFINITIFS		6 023.84		43 513.60		49 537.44

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés.....		4 043.01		63 063.99		67 107.00
Opérations de l'exercice.....	196 909.78	167 499.00	94 832.36	114 429.98	291 742.14	281 928.98
TOTAUX	196 909.78	171 542.01	94 832.36	177 493.97	291 742.14	349 035.98
Résultats de clôture.....	25 367.77			82 661.61		57 293.84
Reste à réaliser.....						
TOTAUX CUMULES	25 367.77			82 661.61		57 293.84
RESULTATS DEFINITIFS	25 367.77			82 661.61		57 293.84

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations l'ensemble des membres présents,

Pour copie conforme, l'adjoint au Maire,

Pour le Maire
Le 1^{er} Septembre

